

Monsieur LABORIE André  
N° 2 rue de la forge  
31650 Saint Orens.  
« Courrier transfert »  
Tél : 06-50-51-75-39  
Mail : [laboriandr@yahoo.fr](mailto:laboriandr@yahoo.fr)

**Le 1<sup>er</sup> octobre 2018**

- <http://www.lamafiajudiciaire.org>

**PS :** « Suite à la violation de notre domicile par voie de fait, de notre propriété, en date du 27 mars 2008 » **Et dans l'attente de l'expulsion des occupants**, le transfert du courrier est effectué. Soit le domicile a été violé le 27 mars 2008 par Monsieur TEULE Laurent, **toujours occupé sans droit ni titre par Monsieur REVENU et Madame HACOUT** ».

- **En complicité de la préfecture de la Haute Garonne.**
- **En complicité de la gendarmerie de St Orens.**

**« L'Etat français condamné par décision du Conseil d'Etat rendue le 28 mars 2018 pour entrave à la justice »**

Monsieur, Madame le Président  
Chambre départementale des huissiers de justice  
11 place Lafourcade  
31400 Toulouse.

[chbre.dep.hj@wanadoo.fr](mailto:chbre.dep.hj@wanadoo.fr)

**Objet :** Demande de nomination d'un huissier en remplacement de la SCP LENOIR – RODRIGUEZ, cette dernière se refusant d'ouvrir ce jour son ministère « pour signification d'un acte ».

- **Soit une assignation à délivrer à :**

La société COMMERZBANK A.G, venant aux droits de la COMMERZBANK CREDIT BANK par fusion absorption agissant par son agence de SARREBRUK dont le siège social est 6 Neue Mainszerstrasse, 32/36 D 600 66111 SARREBRUK, Allemagne.

- **A domicile élu chez : SCP MERCIER FRANCES JUSTICE ESPENAN, avocat 29 rue de Metz, 31 TOULOUSE. « France »**

Monsieur, Madame le Président,

Je vous demande d'intervenir d'urgence car je rencontre un obstacle auprès de la SCP d'huissiers LENOIR – RODRIGUEZ, qui s'est refusé **ce jour** de m'ouvrir son ministère.

Au vu de l'urgence de l'audience du 30 octobre 2018, je vous prie d'intervenir à réception et de me communiquer en retour la SCP d'huissiers que vous aurez nommé.

- Certes comme toujours les frais de signification seront à ma charge.

Comptant sur toute votre compréhension à fin d'éviter un nouvel obstacle à la saisine d'un tribunal, en l'espèce le juge des référés pour l'audience du 30 octobre 2018 à 8 heures 30 dont les formalités doivent étre enrôlés au greffe avant 12 heures le 26 octobre 2018.

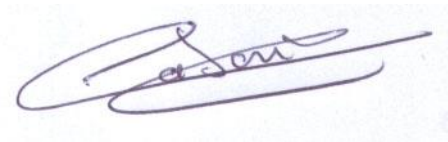
- **Enrôlement auprès du greffe que je m'engage de faire.**
- *Merci de m'envoyer en retour par mail la nomination de l'huissier qui sera en charge de l'acte à signifier, afin que je saisisse immédiatement ce dernier.*

Tout en sachant que de nombreuses SCP d'huissiers se refusent d'intervenir encore à ce jour par animosité à mon encontre ou par pressions faites à leur encontre et pour faire obstacle à mes intérêts et à la manifestation de la vérité.

- *Sois-je vous demande Monsieur, Madame le Président à attacher une bienveillance particulière à de tels comportements.*

Dans cette attente, je vous prie de croire Monsieur, Madame la Présidente à mes respectueuses salutations.

Monsieur LABORIE André



**Pièces jointes:**

Assignation à délivrer :

*A domicile élu chez : SCP MERCIER FRANCES JUSTICE ESPENAN, avocat 29  
rue de Metz, 31 TOULOUSE*